

# Conditions générales de vente

#### 1. Les parties

Les présentes conditions régissent les relations contractuelles entre la société FirstCloud-Hosting SAS au capital de 1500 € dont le siège social est situé au 144 Avenue Du Général Frère − 69008 Lyon immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le n° 890 105 398, ci-après dénommée le « PRESTATAIRE » et le « CLIENT », en ce qui concerne la solution LinuFy mise à disposition du CLIENT.

Individuellement dénommée « Partie » et ensemble dénommées « Parties ».

#### 2. Définitions

Dans le cadre des présentes conditions, les termes ci-dessous mentionnés ont les significations suivantes :

- LE SITE: Le site internet linufy.com et toutes autres adresses pointant vers le même site.
- LA SOLUTION: Le produit LinuFy et l'ensemble des applications qui composent le produit.
- LE CONTENU : L'ensemble des textes, logos, images, graphiques, design, mise en place, mise en forme présents sur LA SITE ou LA SOLUTION.
- LICENCE : Droit d'utilisation intransmissible accordé au CLIENT pour l'utilisation de LA SOLUTION pour un UTILISATEUR FINAL sur la PÉRIODE D'UTILISATION.
- LE CLIENT : Personne physique ou moral qui a souscrit à LA SOLUTION par la création d'un COMPTE et, de ce fait, s'engage envers le PRESTATAIRE.
- LE VISITEUR : Toutes personnes consultant le SITE non enregistré comme CLIENT ou UTILISATEUR FINAL accédant au contenu de manière gratuite sans restriction d'accès.
- UTILISATEUR FINAL (ou UTILISATEURS FINAUX) : Toutes personnes physiques ou morales, collaborateur interne, ou prestataire du CLIENT, dont l'accès à la SOLUTION et aux zones réservées au CLIENT dans cette dernière a été octroyé par le CLIENT.
- LES COORDONNÉES DU CLIENT: Toutes les informations concernant l'identité du CLIENT.
- LES DONNÉES: Toutes les informations renseignées par le CLIENT ou collectées sur l'infrastructure informatique du CLIENT par la SOLUTION, à l'exception des COORDONNÉES DU CLIENT.
- PÉRIODE D'UTILISATION : Période mensuelle d'utilisation de la SOLUTION par le CLIENT et payée au terme de l'utilisation.
- ASSETS : Serveurs physiques ou virtuels, instances cloud, éléments réseaux et tous autres éléments ajouté dans LA SOLUTION.



### 3. Objet

Moyennant l'acceptation des présentes conditions et le paiement de la redevance au terme de la PÉRIODE D'UTILISATION, le PRESTATAIRE octroie au CLIENT un droit d'utilisation temporaire, non exclusif et incessible de la SOLUTION. Aucun autre droit n'est accordé.

Le droit d'utilisation n'est ainsi pas cessible à un tiers, sauf accord préalable écrit du PRESTATAIRE.

#### 4. Utilisateurs finaux

Le CLIENT peut créer autant de comptes pour chaque UTILISATEUR FINAL qu'il le souhaite dans la limite de 500 comptes.

Le CLIENT est responsable de la création, la modification et la suppression des comptes des UTILISATEURS FINAUX.

### 5. Propriété

La SOLUTION est mise à disposition du CLIENT sous forme de LICENCE (mais ne lui est pas vendu) afin d'être utilisé conformément aux présentes conditions.

Le PRESTATAIRE conserve tous les droits qui ne sont pas expressément accordés au CLIENT par les présentes conditions.

La SOLUTION ainsi que les droits de propriété intellectuelle qui y sont rattachés restent la propriété exclusive du PRESTATAIRE, y compris les marques, droits d'auteur, les droits prévus par les lois spécifiques en matière de programmes d'ordinateurs et tous les autres droits de propriété intellectuelle qui pourrait exister sur la SOLUTION, visés par le présent contrat, ainsi que sur les codes sources et matériel de communication et de promotion.

Toute reproduction, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit n'est donc permise sans l'autorisation écrite préalable du PRESTATAIRE.

Le CLIENT s'engage à ne pas porter atteinte aux droits de propriété et aux droits intellectuels du PRESTATAIRE, et à prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect des droits du PRESTATAIRE par les UTILISATEURS FINAUX.

Moyennant le respect des dispositions relatives au prix ainsi qu'à la durée et la cessation de la LICENCE, les données que l'UTILISATEUR FINAL introduit, lors de l'utilisation de la SOLUTION, restent la propriété du CLIENT.



### 6. Le prix

Le prix de la SOLUTION est en fonction du prix affiché sur le SITE multiplié par le nombre d'ASSETS connectés à la SOLUTION sur la PÉRIODE D'UTILISATION. Le prix peut être modifié deux fois par an au 1er mars et au 1er octobre avec un préavis de 1 (un) mois (le 1<sup>er</sup> février ou le 1<sup>er</sup> septembre). En cas de refus, le CLIENT, doit désinscrire l'ensemble des ASSETS présents dans la SOLUTION dans le mois suivant le préavis.

Tout défaut de paiement pourra entraîner, sans préavis, la suspension de l'accès du CLIENT à La SOLUTION.

### 7. Modalités de paiement

Tout paiement se fait sur la base du prix multiplié par le nombre d'ASSETS connectés à la SOLUTION à sur la PÉRIODE D'UTILISATION.

Le paiement se fait dans la SOLUTION par carte de crédit : Visa ou Master Card.

Il est possible de faire un règlement par virement bancaire en contactant le support à l'adresse support@linufy.com ou en ouvrant un ticket sur l'interface mise à disposition dans la SOLUTION.

LE PRESTATAIRE, n'accède à aucun moment, ni ne stocke les informations de la carte de crédit ; celles-ci sont stockées par notre partenaire bancaire. La transmission de l'information de paiement est chiffrée et tous les intervenants respectent la norme PCI DSS (Payment Card Industry Data Security Standard), SSL (HTTPS) et la technologie 3-D Secure.

LE PRESTATAIRE stocke uniquement l'identifiant unique de transaction délivré par le partenaire bancaire lors du paiement.

#### 8. Durée et cessation

La LICENCE d'utilisation accordée par le PRESTATAIRE sur la SOLUTION est limitée dans le temps et valable jusqu'à la cessation de celle-ci.

Sauf stipulation contraire, la LICENCE est accordée pour chaque PÉRIODE D'UTILISATION sans défaut de paiement. En cas défaut de paiement, le PRESTATAIRE pourra, sans préavis, suspendre l'accès à la SOLUTION.

Pour mettre fin au contrat, le CLIENT doit supprimer, l'ensemble des ASSETS présents dans la SOLUTION.

La destruction des données du CLIENT et de ses coordonnées peut intervenir, sans délais, sur demande expresse du client auprès du PRESTATAIRE, par mail (support@linufy.com) ou envoi recommandé.

Sans demande expresse de destruction par le CLIENT, les données seront conservées trois mois après la cessation du contrat et les coordonnées du CLIENT seront conservées au sein de la SOLUTION douze mois après la cessation du contrat.



### 9. Obligations du CLIENT et de l'UTILISATEUR FINAL

#### a. Le CLIENT et son compte :

### Le CLIENT s'engage à :

- S'identifier de manière authentique et à choisir un identifiant qui corresponde à son nom ou à une marque qui lui appartient. L'identifiant ne pourra pas être contraire aux bonnes mœurs.
- Conserver son identifiant dans un endroit sûr. Le CLIENT est responsable de sa confidentialité et de sa sécurité. LE PRESTATAIRE n'est pas responsable des pertes résultant de l'utilisation non autorisée de l'identifiant du CLIENT.
- S'identifier de manière unique en ne permettant l'accès au compte qu'à un seul client UTILISATEUR FINAL. Aucune cession de droits liés à la SOLUTION à un tiers n'est permise.
- Renseigner au PRESTATAIRE un moyen de paiement (carte de crédit) valide et approvisionné en tout temps. Il est de la responsabilité du CLIENT de renseigner tout changement de moyen de paiement au moins un (1) mois avant son expiration.

#### Le CLIENT autorise également :

- Le stockage et le traitement de ses données par le PRESTATAIRE et par tous les acteurs auxquels elle fait appel afin de fournir, au sein de la SOLUTION, les différentes fonctionnalités proposées.
- LE PRESTATAIRE à communiquer, aux différents acteurs auxquels elle fait appel afin d'assurer les diverses fonctionnalités de la SOLUTION, les données nécessaires à la bonne exécution de leurs prestations. LE PRESTATAIRE veillera à ce que ces tiers soient liés par une obligation de confidentialité et respecte la réglementation, notamment du RGPD (UE 2016/679).
- LE PRESTATAIRE à apporter des évolutions et modifications de fonctionnalités à LA SOLUTION.

### b. Le CLIENT et son utilisation de LA SOLUTION :

#### Le CLIENT s'engage à :

- Utiliser LA SOLUTION dans un cadre professionnel, pour une activité légale et non contraire aux bonnes mœurs.
- De vérifier la légalité et la correspondance aux usages de tous les documents produits par LA SOLUTION – Devis, facture, ...
- Etre responsable des données qu'il transmet à LA SOLUTION ou à des tiers à travers LA SOLUTION. LE PRESTATAIRE ne peut être tenu responsable de la légalité et/ou de la licéité du contenu des DONNÉES du CLIENT ni l'usage que le CLIENT en fait. Le CLIENT est seul responsable de la sauvegarde et de la copie de ses DONNÉES.
- Garantir que les DONNÉES qu'il transmet à LA SOLUTION ou à des tiers au moyen de LA SOLUTION lui appartiennent, ou qu'il dispose du droit de les utiliser.
- Maintenir un niveau de sécurité suffisant par la mise en place de mesures préventives techniques (anti-virus, ...) et humaines (procédure d'accès, attribution des rôles et accès des utilisateurs, ...)
- Maintenir un niveau de confidentialité de ses DONNÉES par toute mesure préventive au niveau de ses UTILISATEURS.
- Assurer son rôle de responsable de traitement au sens du RGDP (UE 2016/679), notamment dans la gestion des demandes par des personnes concernées par les données qu'il aura confiées à LA SOLUTION.
- Reconnaître et accepter les risques liés à l'invitation d'utilisateur sur son compte.



- Reconnaître et accepter les risques liés à l'utilisation d'internet, en terme d'instabilité de transmission de données liée aux fournisseurs d'accès, et en terme de tout autre risque lié à l'utilisation d'internet ou de l'informatique.
- Prendre toute les mesures possibles pour sauvegarder et protéger ses DONNÉES en dehors de LA SOLUTION.
- Déclarer tout défaut de LA SOLUTION, dans les 24 heures du fait générateur, par mail (support@linufy.com) ou par lettre recommandée.

### c. L'UTILISATEUR FINAL et son accès :

Le CLIENT est responsable de chacun de ses UTILISATEURS FINAUX en s'assurant notamment que chacun de ceux-ci :

- Sont majeurs.
- Sont identifiés auprès du PRESTATAIRE et ce de manière unique.
- Ne cèdent aucun droit d'accès ou d'utilisation de LA SOLUTION à un tiers.

#### d. L'UTILISATEUR FINAL et son utilisation de LA SOLUTION :

Le CLIENT est responsable de chacun de ses UTILISATEURS FINAUX en s'assurant notamment que chacun de ceux-ci :

- Possèdent une connaissance suffisante d'internet et est capable d'utiliser LA SOLUTION.
- Utilisent LA SOLUTION dans un but professionnel.
- Utilisent LA SOLUTION dans les conditions et pour les fonctionnalités prévues par LA SOLUTION.
- Utilisent LA SOLUTION pour des activités légales et non contraires aux bonnes mœurs.
- N'effectuent aucune copie, reproduction ou plagiat, aussi bien partielle de complète de LA SOLUTION, sur tout support que ce soit.
- Utilisent LA SOLUTION à travers les navigateurs suivants : Internet Explorer 11, Edge, Firefox, Chrome et version supérieure.

### 10. Obligations du PRESTATAIRE

### a. Obligations générales du PRESTATAIRE et ses limitations

LE PRESTATAIRE déploie ses meilleurs efforts afin d'assurer le bon fonctionnement de LA SOLUTION et la qualité de ses fonctionnalités.

LE PRESTATAIRE n'est dans ce cadre tenue qu'à une obligation de moyen.

LA SOLUTION impliquant l'utilisation de réseaux de communication, ainsi que l'intervention de différents acteurs, LE PRESTATAIRE mettra tout en œuvre pour assurer le bon fonctionnement du service mais ne saurait en effet garantir la continuité et la qualité des liaisons de communication avec le CLIENT (notamment en cas de défaillance de l'accès internet du CLIENT) ni un accès permanent et sans interruption à LA SOLUTION. LE PRESTATAIRE ne saurait ainsi être tenu pour responsable des défaillances ou dysfonctionnements constatés sur les réseaux de communication utilisés.

LE PRESTATAIRE ne saurait davantage être responsable de toute perte, destruction et vols (par voie électronique ou physique) de données. Il appartient au CLIENT de prendre toutes les assurances pour couvrir les risques auxquels sont exposés ses DONNÉES et documents, dont lui seul connaît la valeur.



LE PRESTATAIRE ne pourra également être tenu responsable du contenu et de la qualité des DONNÉES, documents et fichiers fournis tant par le CLIENT/l'UTILISATEUR FINAL que par des tiers auxquels LE PRESTATAIRE fait appel, mais sur lesquels elle n'a aucun contrôle réel et effectif, ni même d'un quelconque retard dans la communication de ces éléments.

LE PRESTATAIRE ne peut en tout état de cause être tenu responsable d'un quelconque défaut de tiers auxquels elle fait appel, mais sur lesquels elle n'a aucun contrôle réel et effectif et n'est pas davantage responsable des dommages éventuels découlant du non-respect par le CLIENT des obligations prévues par les présentes conditions.

Dans l'hypothèse où une faute lourde de LE PRESTATAIRE devait être établie, sa responsabilité est limitée aux seuls préjudices directs, en lien avec cette faute, que pourrait subir le CLIENT. LE PRESTATAIRE ne saurait ainsi en aucun cas être tenu responsable aux termes du présent contrat de quelconques dommages indirects tels que la perte de temps ou de clientèle, la perte d'opportunités commerciales ou d'éventuelles affaires, les économies non réalisées, la perte de revenus ou de bénéfices, la perte ou la corruption de données, la discontinuité de l'activité ou encore les atteintes à la réputation ou à l'image de marque.

La responsabilité de LE PRESTATAIRE ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit, au sens de l'article 1148 du Code civil, ou de faits indépendants de sa volonté.

Dans la mesure où le CLIENT démontrerait avoir subi un dommage direct, la responsabilité cumulée du PRESTATAIRE ne saurait excéder le montant total hors taxes payé par le CLIENT, au cours de la PÉRIODE D'UTILISATION en cause.

#### b. Sécurité

LE PRESTATAIRE s'engage à mettre en œuvre des moyens technologiques modernes et reconnus sur le marché afin d'assurer la sécurité de LA SOLUTION, notamment :

- Choix d'un fournisseur d'hébergement de serveur reconnu et professionnel.
- Cryptage des transmissions de données par certificat « https » entre L'UTILISATEUR et LA SOLUTION.
- Serveur muni de parefeu mis à jour régulièrement.
- Backup des serveurs.

Nonobstant les moyens technologiques sus mentionnés, LE PRESTATAIRE ne pourra être tenu responsable de défaillance au niveau de LA SOLUTION, des ASSETS connectés à LA SOLUTION, de son hébergement ou de la perte de données d'un CLIENT. Chaque CLIENT est responsable de la sauvegarde et de la protection de ses propres données en dehors de LA SOLUTION.

### c. Confidentialité

Le CLIENT s'engage à ce que chaque identifiant d'accès soit unique par UTILISATEUR FINAL. Chaque accès est conditionné par un mot de passe.

LE PRESTATAIRE ne possède aucune visibilité quant au mot de passe choisi et ne possède aucun moyen d'y avoir accès. Le mot de passe est crypté selon les standards de l'industrie.

LE PRESTATAIRE ne possède également aucune visibilité, accès ou stockage des informations des cartes de paiement. Celles-ci sont gérées de manière confidentielle par un prestataire externe : Stripe.com.



Les données confidentielles du CLIENT ne seront en aucun cas communiquées à des tiers, hormis pour la bonne exécution des prestations et fonctionnalités de LA SOLUTION ou en exécution d'une décision de justice.

LE PRESTATAIRE ne dévoilera dans ce cadre les informations confidentielles à ces tiers, employés, agents et sous-traitants que sur une stricte base de « need to know ». Elle veillera à ce que ses travailleurs, agents et sous-traitants soient aussi liés par cette obligation de confidentialité.

LE PRESTATAIRE s'engage à n'effectuer des copies des DONNÉES de ses CLIENTS que dans un but technique et de mesure de protection de celles-ci.

#### d. Protection des données à caractère personnel

L'attention du CLIENT est attirée sur le fait que dès lors qu'il effectue, par le biais de LA SOLUTION, un traitement automatisé de données à caractère personnel d'une personne physique identifiée ou identifiable, il lui appartient de respecter les dispositions de la réglementation EU 2016/679 relative à la protection des données personnelles où il agira en tant que responsable de traitement (data controller).

### 11. Terminaison et suspension du contrat par le PRESTATAIRE

### a. Terminaison du contrat par LE PRESTATAIRE

LE PRESTATAIRE se réserve le droit mettre fin au compte d'un CLIENT et/ou de ses UTILISATEURS FINAUX et donc à la LICENCE, sans préavis, pour l'un des motifs suivants :

- Si un UTILISATEUR FINAL n'a plus accédé au compte du CLIENT pendant une période continue de plus de trois mois.
- En cas de non-paiement du prix.
- En cas de non-respect, par le CLIENT ou l'un de ses UTILISATEURS FINAUX, des obligations mentionnées dans les présentes conditions.

En cas de cessation commerciale de LA SOLUTION, LE PRESTATAIRE se réserve le droit de mettre fin au compte d'un CLIENT et de ses UTILISATEURS, après un préavis de trois mois. Dans cette éventualité, aucune indemnisation, ni dommage ne pourra être réclamé au PRESTATAIRE.

#### b. Suspension du contrat pour raison de Force majeure :

Pour l'application des présentes conditions générales de vente, la Force Majeure se définit comme tout événement inévitable, exceptionnel et imprévisible empêchant les parties de satisfaire à leurs obligations. Nous citerons comme exemple non exhaustif la défaillance de l'hébergeur.

LE PRESTATAIRE s'engage à tenir les CLIENTS régulièrement informés des pronostics de rétablissement d'une situation normale.

Les obligations des parties seront suspendues pendant toute la durée de la force majeure.

LE PRESTATAIRE ne pourra être tenu responsable d'une limitation, d'une perturbation ou d'un empêchement de LA SOLUTION pour cause de force majeure.



## 12. Loi applicable

Le présent contrat est soumis au droit français.

Tout litige ou action né du Contrat, non résolu par un mode alternatif de règlement de litiges tel que la conciliation ou la médiation, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Lyon (France).